



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 JUILLET 2023

Salle de conseil municipal

Etaient présents :

Mme HECKMANN Maryline, Maire

MM. MAVIOU Michel, CUVIER Géraud, Mme Stéphanie BARBIER, PLATEL Anne adjoints

MM. CREUSET Thierry, CHIVOT Daniel, Pascal ISRAEL, BECQUET Francis, LEROUX Pascal, LOUCHART André, Mmes DELAVIGNE Véronique, PAPIN Caroline, BOCLET Laure, AVISSE CUVIER Elise, conseillers municipaux.

Etaient absents ayant donné procuration :

Mme FREMANGER Valérie ayant donné procuration à M. Pascal ISRAEL,

Mme NOEL Stéphane ayant donné procuration à M. LOUCHART André,

Absents excusés : MM. POTEL Pascal, LEGER Thomas, BOULANGER Carol.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

1. Adoption des comptes rendus du 4 avril et du 15 mai 2023
2. Convention avec le SIEP n°05/2023
3. Délibérations :
 - Acquisition des parcelles cadastrées Z848 et Z849 à CALIPSO
 - Révision du tarif de la nuitée pour les mini-camps de l'accueil de loisirs
 - Demande de participation financière au fonctionnement du SMUR d'EU
 - Adhésion au groupement de commandes « usages numériques »
4. Travaux d'aménagement de la place Jean Jaurès
5. Création de postes et modification du tableau des effectifs
6. Instauration des tickets repas pour le personnel
7. Rapport des commissions
8. Divers

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **M. Michel MAVIOU** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

N° 07-2023-01 : Convention avec le SIEP n°05/2023.

Proposition de convention pour le remplacement de 2 poteaux incendie place Jean Jaurès.

Acceptée à l'unanimité.

N° 07-2023- 02 : Acquisition des parcelles cadastrées Z848 et Z849 à CALIPSO

Achat de parcelles dans le cadre de l'aménagement de la rue Victor Hugo, régularisation dossier en cours depuis 2017 avec suppression de la servitude. Prix d'achat 6,50 € le m²

Acceptée à l'unanimité.

N° 07-2023-03 : Révision du tarif de la nuitée pour les mini-camps de l'accueil de loisirs

Proposition de passer la nuitée pour les mini-camps de l'accueil de loisirs à 4,50 € pour les enfants de Feuquières-en-Vimeu et à 5,50 € pour les enfants de l'extérieur.

Acceptée par 16 voix « pour » et 1 « abstention » (Mme PAPIN)

N° 07-2023-04 : Demande de participation financière au fonctionnement du SMUR de Eu

Participation financière volontaire sur la base de 0.50 € par habitant refusé. Proposition de verser une subvention à la collectivité de 300 €.

Acceptée par 15 voix « pour », 1 abstention (M. BECQUET) et 1 voix « contre » (M. CHIVOT)

N° 07-2023-05 : Adhésion au groupement de commandes « usages numériques »

Demande d'autorisation pour rejoindre le groupement de commandes de téléphonie fixe et mobile géré par le syndicat mixte Somme Numérique.

Acceptée à l'unanimité

N° 07-2023-06 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'aménagement de la place Jean Jaurès.

Demande de subvention de 300 000 € au titre du fonds d'appui aux communes 2022-2024

Acceptée à l'unanimité.

N° 07-2023-07 : Demande de subvention au titre du « fonds vert » pour l'aménagement de la place Jean Jaurès.

Demande de subvention de 285 000 € au lieu de 226 000 € comme prévu initialement.

Acceptée à l'unanimité.

N° 07-2023-08 : Création de postes et modification du tableau des effectifs

Création d'un poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps complet et d'un poste de rédacteur à temps complet, puis suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet et d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe.

Acceptée à l'unanimité

N°07-2023-09 : Instauration de tickets repas au profit du personnel

Proposition de mettre en place les tickets repas d'une valeur unitaire de 8€ à compter du 1^{er} septembre 2023.

Acceptée à l'unanimité

N° 07-2023-10 : Vente de la parcelle cadastrée Z95 à la société DECAYEUX.

Prix de vente 10€ le m2. Régularisation de l'affaire en cours depuis 2019.

Acceptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h00.

Le maire,
Maryline HECKMANN

